

## Le financement de Radio-Canada

Le diffuseur canadien est parmi les moins « choyés ».

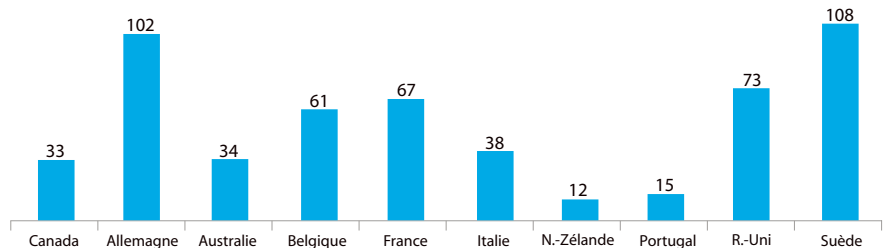
Les crédits que la SRC a obtenus du Parlement canadien pour l'année 2003-2004 (1,1 milliard\$ environ) représentent quelque 33\$ par habitant. Cette contribution fait en sorte que, des 10 pays dont nous avons calculé la contribution *per capita*, le Canada est parmi ceux qui soutiennent le moins la radio et la télévision publique (*graphique 1*). En Belgique, en France et au Royaume-Uni, la contribution de l'État est même deux fois plus élevée, et les citoyens allemands et suédois paient trois fois plus. Moins le soutien de l'État est important, plus le diffuseur public doit trouver d'autres sources de revenus. Au Canada, ces recettes, provenant surtout de la publicité et de la vente de droits, représentent le tiers des revenus de Radio-Canada. C'est une part plus élevée que dans la plupart des pays qui ont fait l'objet de notre analyse (*graphique 2*).

Au total, les revenus de Radio-Canada représentent 50\$ par habitant. Cela pour produire des contenus dans les deux langues et les distribuer à la radio, à la télévision et dans Internet. À cet égard, sept des neuf autres pays qui ont fait l'objet de notre analyse ont, au prorata de leur population, des moyens plus importants que ceux de Radio-Canada (*graphique 3*). Les diffuseurs publics d'Allemagne, de Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et de la Suède bénéficient même de ressources financières deux fois plus élevées que celles de Radio-Canada.

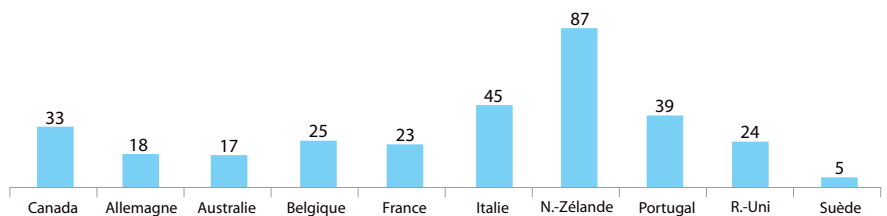
### Perte de public

Par ailleurs, les parts d'écoute des réseaux anglais et français de télévision du diffuseur canadien sont les plus faibles des 10 pays étudiés (*graphique 4*). Au Canada anglais, la télévision de CBC ne reçoit plus que 7% des heures d'écoute, soit une baisse de six points depuis 1993. Au Québec, la SRC n'obtient plus que 12% de l'écoute, comparativement à 23% 10 ans plus tôt. Manifestement, la plupart des autres diffuseurs publics résistent mieux à la concurrence grandissante du secteur privé et jouent de manière plus adéquate leur rôle dans la société. Cela n'est pas uniquement attribuable aux moyens financiers plus substantiels dont ils disposent, mais ce facteur ne peut, non plus, être totalement écarté. ●

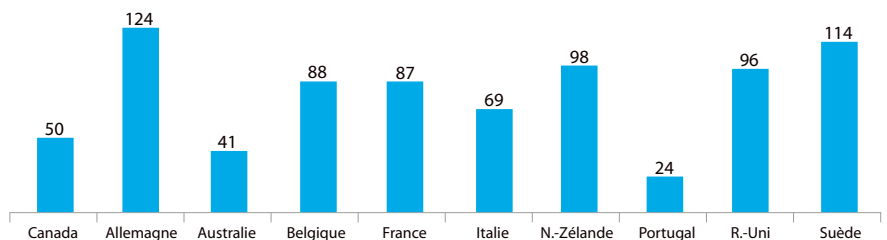
1. Contribution de l'État per capita (en \$ CAN) en 2003



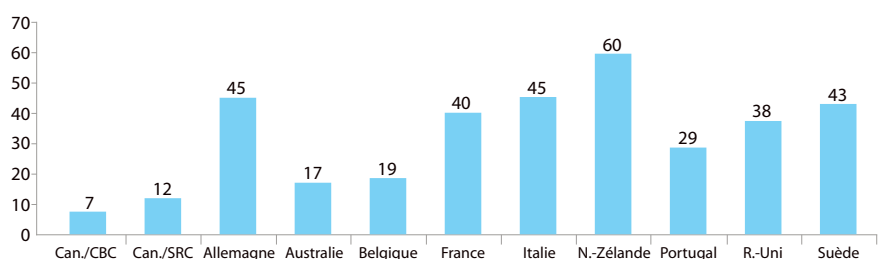
2. Part des revenus du diffuseur public provenant d'autres sources que l'État (2003-2004)



3. Revenus totaux du diffuseur public per capita (en \$ CAN) en 2003



4. Part d'écoute (%) des services publics de télévision en 2003



Sources : rapports annuels et autres publications des diffuseurs publics ; CRT, *Rapport de surveillance 2004 de la politique sur la radiodiffusion*.

CRÉÉ EN 1992, LE CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS COMPTE DEUX PARTENAIRES UNIVERSITAIRES : L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES ET L'UNIVERSITÉ LAVAL. RESPONSABLE DE CE NUMÉRO : DANIEL GIROUX. CEM TÉL. : 418 656-3235 TÉLÉC. : 418 656-7807 – COURRIER ÉLECTRONIQUE : CEM@COM.ULVAL.CA ACTUALITÉ-MÉDIAS : HTTP://WWW.CEM.ULVAL.CA